



Cécile et Laurent CARRERE-GEE
Chalet Zure Ondoan
1 allée des Acacias
40220 TARNOS

Décharge de responsabilité « spa »

Madame, Monsieur,

Je / Nous soussigné(s) Monsieur / Madame.....agissant en qualité de locataire(s) du bien situé à l'adresse mentionnée ci-dessus et appartenant à Monsieur et Mme CARRERE-GEE,

séjournant dans le bien ci-dessus désigné pour la période duau avec l' / les enfant(s) âgé(s) deans,

déchargeons de toute responsabilité Monsieur et Mme CARRERE-GEE, propriétaires du **Chalet Zure Ondoan** ci-dessus désigné, quant aux risques éventuels que constitue le spa situé sur ce bien.

Nous avons conscience que le spa répond aux normes de sécurités imposées par la législation française et destinées à prévenir le risque de noyade.

Nous nous engageons à utiliser le spa dans le respect des dispositifs de sécurité à savoir l'usage de la **couverture thermique rigide fermée aux 4 coins par un dispositif à code, à ne pas chauffer l'eau du spa au-delà de 37°Celsius** et avons pleinement conscience que ces dispositifs ne sauraient se substituer à notre vigilance quant à la surveillance que nous devons à notre (nos) enfant(s) ou à toute autre personne.

Fait à, le

Pour servir et valoir ce que de droit,

Nom :
Signature :

Différents dispositifs réglementent la sécurité des piscines : la Loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la Sécurité des Piscines, le Décret n°2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines et modifiant le Code de la construction et de l'habitation, le Décret n°2004-499 du 7 juin 2004 modifiant le Décret n°2003-1389 du 31 décembre 2003 et le Décret du 16 juillet 2009 relatif à la sécurité des alarmes de piscine par détection d'immersion.